



Élaboration d'un schéma directeur pour le développement durable et résilient des activités nautiques sur les retenues du Verdon

Livrable 5

Cadre stratégique de développement durable des
lacs du Verdon

Novembre 2024

Étude réalisée par :



Étude financée par :



BANQUE des
TERRITOIRES



Sommaire

1- LES CONSTATS SUR LES LOISIRS DESTINATION VERDON	3
2- LE PLAN STRATEGIQUE DE LA DESTINATION VERDON	5
3- L'ECONOMIE TOURISTIQUE DE LA DESTINATION VERDON	7
4- LES LEVIERS POUR AGIR SUR LA DESTINATION	8
4.1 Les piliers pour la retenue du Verdon	8
4.2 Déclinaison des piliers de la destination	9
4-2-1 Synthèse des axes et actions par site	15
4.3 Les axes du plan d'actions.....	16
CONCLUSIONS	18

1- Les constats sur les loisirs Destination Verdon

01

Des conditions d'accueil et de prestations en perte d'attractivité

- Un service et des infrastructures insuffisantes au regard du volume de flux
- Des menaces sur plusieurs sites en termes de paysage et d'environnement
- Des situations de saturation des prestataires et des services sans régulation



02

Des difficultés pour agir localement Blocage sur quelle durée ?

- Compétences communales pour les AOT avec des durées trop limitées (5 ans) pour permettre des investissements sur les infrastructures (Amortissements sur 10 ans)
- La faible adhésion au plan stratégique de la destination Verdon crée des dissonances sur les projets
- Un cadre réglementaire contraignant qui nécessite une argumentation de destination
- Une faible capacité d'investissements sur les infrastructures par les collectivités et les prestataires

03

Une faible maîtrise des flux et des impacts

- Une faiblesse des informations sur les niveaux d'activités réels et les incidences économiques
- Des mesures de gestion limitées pour maîtriser les flux, les comportements et leurs impacts
- Peu d'actions pour contenir les flux de circulation et de stationnement



04

Des projets d'envergure limités par l'absence de gouvernance

- Peu d'actions collectives concertées pour aménager chaque retenue
- Des difficultés à mutualiser des financements pour des projets stratégiques

Les AOT actuelles ont des durées de 3 à 5 ans ce qui ne permet pas d'envisager le portage d'investissements autre que le matériel destiné à la location de matériel et son transport.

Les échanges lors des visites, entretiens et tables rondes aboutissent à des constats similaires ; que ce soit de la part des gestionnaires de sites de location (AOT), des collectivités ou des institutions en lien avec la destination Verdon.

- L'attractivité et le potentiel de fréquentation sont très importants en particulier sur les ailes de saison.
- L'aménagement, les équipements et les prestations sont figées depuis 15 ans quels que soient les aléas climatiques ou les demandes des acteurs en place

Ce constat partagé est le résultat d'une approche segmentée par commune alors même que les réglementations sont définies sur l'ensemble d'une retenue et se doivent d'être équitables et homogènes.

Il est indispensable d'intégrer que l'avenir de la destination Verdon se négociera et se réalisera collectivement ou ne pourra se faire.

Les choix d'aménagements résultent d'intérêts collectifs qui visent à une amélioration qualitative des offres, des conditions d'accueil, de la préservation des sites et du contrôle des niveaux d'activités.

Une gouvernance collective implique une mise en commun de moyens, un partage des revenus et des charges de fonctionnement voire d'investissements.

2- Le plan stratégique de la destination Verdon

Un tourisme choisit et non un tourisme subi

Choisir le tourisme comme support de développement est cohérent et vertueux pour la destination Verdon. Sous réserve d'orienter les choix sur une économie durable avec un élargissement des clientèles, des offres et des périodes. Cela va à l'encontre d'un tourisme ultra saisonnier et consommateur d'espaces, d'image et de dégradation des milieux.

Renforcer les activités permettant des usages pour les populations et vecteurs de flux en dehors sur les ailes de saison est bénéfique pour l'économie du tourisme notamment les hébergements et les services.



Une préservation du territoire par la maîtrise des flux

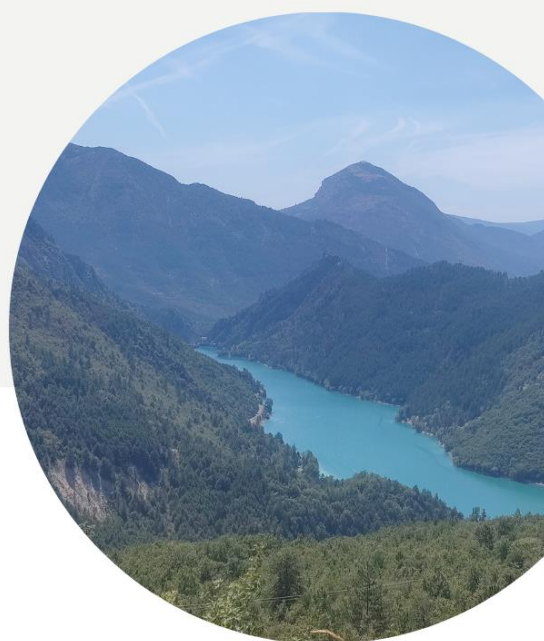
- Réduire l'utilisation des véhicules : proposer des solutions alternatives et inciter les usagers à les utiliser
- Sensibiliser et contraindre les comportements pour préserver les sites patrimoniaux
- Évaluer pour contrôler et adapter les politiques touristiques

Une qualité de vie toute l'année pour la population

- Une économie du tourisme et des loisirs confortés
- Des pratiques de loisirs et d'éducation pour la population toute l'année
- Privilégier les emplois pérennes et locaux

Une attractivité touristique et des performances économiques

- Des conditions d'accueil et des services améliorés
- Des prestations complémentaires en itinérance sur les ailes de saison
- Une destination en amélioration sensible de ses impacts environnementaux et paysagers



3- L'économie touristique de la destination Verdon



Quels moyens pour investir et développer le tourisme de demain sur la destination Verdon ?

L'activité touristique génère des dépenses sur les communes pour l'entretien et la surveillance.

Cependant l'investissement sur les aménagements et les équipements touristiques conforte l'attractivité et les recettes pour l'avenir de la destination

Comme dans toute entreprise, il est nécessaire de préserver une capacité d'investissements pour adapter son offre aux évolutions des sites et des attentes des clientèles.

Si la mobilisation de financements nationaux et européens peut être un levier, il est indispensable de dégager une part d'autofinancement de la part des communes qui sont les premières bénéficiaires des AOT et du développement d'entreprises touristiques.

4- Les Leviers pour agir sur la destination

4.1 Les piliers pour la retenue du Verdon

La déclinaison des orientations qualitatives énoncées précédemment se traduit par des actions communes concrètes qui répondent aux 4 objectifs stratégiques de la destination Verdon

01

Se rassembler autour d'objectifs communs

- Pour préserver le paysage et l'environnement
- Pour conforter la qualité des prestations
- Pour développer la mobilité douce
- Et observer et maîtriser les flux d'activité

02

Établir les bases d'un schéma d'accueil qualitatif

- Les clubs et les bases nautiques deviennent partenaires du mieux vivre toute l'année
- Ce schéma implique la mise en cohérence des équipements sanitaires au regard de la capacité d'accueil des sites
- Nécessite la mise en place de négociations à l'échelle du Verdon des équipements et des aménagements

03

Développer et mutualiser les moyens pour agir

- Définir des orientations, des projets et un pilotage et une gouvernance commune
- Mettre en place des appuis en ingénierie pour apporter des solutions nouvelles et un consensus
- Mobiliser des dispositifs de financement pour les projets et aménagements
- Conforter les modèles économiques locaux pour permettre une part d'autofinancement

04

Les AOT : un outil de gestion à maîtriser avec des objectifs communs

- Négocier un allongement de la durée en contre-partie de financements et/ou d'aides au fonctionnement
- Rendre obligatoire la transmission des données d'activités et de chiffre d'affaires pour une meilleure connaissance du poids économiques de la filière nautique sur les retenues et les flux

PENSER GLOBAL ET AGIR LOCAL

4.2 Déclinaison des piliers de la destination

01

DES PROJETS COLLECTIFS STRUCTURANTS

1- Améliorer l'accessibilité sur les sites

Objectifs

Développer une politique d'itinérance et de mobilité douce afin de préserver les paysages et l'environnement

Améliorer la gestion des flux sur les sites par des mesures incitatives pour diminuer l'effet de sur-fréquentation et l'impact sur l'environnement

Améliorer les conditions de stationnements sur les sites



Cadre stratégique de l'axe

Mettre en œuvre un plan de mobilité douce via un schéma de mobilité à l'échelle des retenues du Verdon avec notamment :

- La création d'une offre de navettes lacustres sur :
 - La retenue de sainte Croix : Sainte-Croix-du-Verdon/ Bauduen/ Les Salles/ Aiguines
 - La retenue d'Esparron : Esparron/ Saint-Julien-de-Montagnier
 - Proposer un système de navette en bus sur :
 - La retenue de Sainte Croix : Des Salles-sur-Verdon à Moustiers-Sainte-Marie
 - Bauduen : depuis les campings vers le village
 - Retenue du Castillon : de Castellane à Saint-André-les-Alpes
 - Améliorer les conditions d'accès doux, via des voies dédiées aux vélos et aux piétons sur le la de Sainte-Croix-du-Verdon, Esparron et Quinson
 - Mettre en place des systèmes de réservation des activités incitatifs afin d'améliorer la gestion des flux sur les sites
 - Engager une réelle politique sur les stationnements en dissociant les parkings payants et ceux en accès sur réservation pour :
 - Inciter à l'utilisation des transports doux
 - Développer l'aménagement d'aires d'accueil règlementées pour les vans et les campings-cars avec des aires de services
-

Objectifs

Accompagner les AOT pour améliorer la gestion de leurs équipements sur le plan réglementaire, paysager et environnemental

Améliorer la visibilité des sites par une signalétique et support d'information adaptés

Appuyer juridiquement les collectivités qui en ont besoin

Améliorer le suivi des retombées économiques des activités touristiques lacustres des AOT pour les défendre dans l'arbitrage sur la répartition de l'eau

**Cadre stratégique de l'axe**

Mettre en oeuvre une politique d'évolution des AOT afin de les accompagner dans leur gestion de site et juridiquement :

- Intégrer dans les cahiers des charges des AOT des éléments communs par retenue sur les volets sécurité, intégration paysagère des équipements et respect de l'environnement
- Fournir un appui juridique pour les communes qui en ont besoin sur les questions d'AOT/ COT
- Lancer des négociations pour l'allongement de la durée des AOT en contrepartie :
 - D'un maintien de la relation privilégiée avec les collectivités,
 - D'une participation aux investissements : point d'accueil loueur, par exemple
 - D'une participation au fonctionnement : entretien des sanitaires, ...
 - De la transmission des données d'activités : fréquentation et chiffre d'affaires
 - D'un relevé des comportements inadaptés pour le respect des sites
- Mettre en place un dispositif d'observation et de gestion des flux
 - Définir une mesure collective pour collecter et analyser les informations à partir des AOT
 - Établir une grille d'évaluation permettant d'assurer un suivi de l'état des sites et des comportements pour réguler les flux
 - Pour être en capacité de proposer des mesures de gestion pour réduire l'impact sur les sites

Les AOT sont des outils de gestion qu'il convient de piloter et d'orienter au service des politiques d'aménagements

02

DES PROJETS INDIVIDUELS COORDONNÉS

3- Améliorer la qualité de l'accueil et les services aux publics

Objectifs

Structurer l'offre pour la rendre plus qualitative et attractive

Inciter les prestataires et les communes à développer les services aux publics



Cadre stratégique de l'axe

Accompagner les prestataires et les collectivités dans l'amélioration de la qualité de leurs offres et prestations :

- Valoriser et porter la **marque de destination Intense Verdon**
- Inciter à améliorer et développer des offres et équipements en vue d'une **labellisation** gage de qualité et accessible à tous : France Station Nautisme, Pavillon Bleu, Handiplage, parcours pêche
- Mettre en place une politique pour encourager les professionnels à aménager leur site et développer les équipements dédiés à l'accueil des publics :
 - Mettre en place des équipements sanitaires proportionnellement à la capacité d'accueil des parking
 - Instaurer dans son fonctionnement la gestion des déchets (tri, ramassage déchets et poubelles, ...) surveillance du site, entretien régulier des sanitaires et de leur fonctionnement

L'accueil est la première étape d'une expérience client réussie. Les activités saisonnières ont besoin d'équipements dignes et respectueux des sites et des personnes.

DES PROJETS INDIVIDUELS COORDONNÉS

4- Aménager, valoriser, qualifier et adapter les sites d'activités sur les retenues

Objectifs

Structurer les aménagements et les équipements sur site pour améliorer l'image du site

Développer les équipements mobiles afin de s'adapter aux effets du marnage



Cadre stratégique de l'axe

Accompagner les prestataires et les collectivités dans l'aménagement, la valorisation et la qualification des sites d'activités :

- Inciter à la mise en place d'équipements saisonniers démontables pour les loueurs :
 - Bâtiment d'accueil,
 - Espace de stockage du petit matériel
 - Espace ombragé
- Aménager des espace d'accueil, de service et de détente
 - Point d'accueil avec petit snacking (glace, boisson, sandwich...)
 - Possibilité de louer du matériel de détente (transat, parasol, ...)
- Résilience et adaptations aux effets du marnage :
 - Développer des infrastructures d'accueil mobiles pour accéder aux berges
 - Implanter des pontons et des tapis d'accès
 - Déplacer les équipements (zone de réception) exceptionnellement en cas de forts marnages
 - Créer des produits d'itinérance doux et de diversification de d'activité : canoë itinérant, vélo, piscine flottante...

Investir pour l'avenir et construire des partenariats sur la durée pour porter les investissements avec les premiers bénéficiaires.

LES CLUBS NAUTIQUES ASSOCIATIFS - VOILE ET SPORTS DE PAGAIES

5- Pérenniser et renforcer les clubs nautiques associatifs

Objectifs

Structurer l'offre et les infrastructures pour une pratique annuelle

Accompagner les prestataires pour une meilleure gestion de leur modèle économique et fonctionnement

Inciter à une dynamique collective pour des offres davantage structurées



Cadre stratégique de l'axe

Pérenniser et renforcer les clubs nautiques associatifs par :

- La mise en place d'une convention d'objectifs avec un projet d'apprentissage et de formation des responsables et encadrants en lien avec les programmes fédéraux FFV, FFCK, et FFA
- Adapter les infrastructures pour la mise en place d'une pratique annuelle
 - Sanitaires en bon état et entretenus toute l'année,
 - Vestiaires,
 - Espace de stockage du matériel sécurisé
 - Ateliers de réparation aux normes
- Accompagner les clubs pour renforcer leur modèle économique :
 - Définir un budget et/ou mettre en place des partenariats pour l'accueil et l'encadrement des publics enfants (scolaires et centres de loisirs) sur chaque retenue
 - Déléguer la gestion de tout ou partie des anneaux du port et des bateaux des particuliers
 - Définir et instaurer une périmètre local de non-concurrence sur les activités de location similaires
 - Développer des programmes spécifiques de tourisme "lent" et de veille sur le milieu : programmes Sentier Nautiques® (soutenus par EDF) et Gardiens de la Rivière® notamment

L'activité des clubs qui fonctionne au moins 9 mois de l'année est difficile sur le plan économique et montre des moyens inadaptés aux enjeux d'accueil pour des prestations pédagogiques et sportives sur les ailes de saisons.

Objectifs

Favoriser la coopération entre les acteurs associatifs

Instaurer une politique et une démarche d'encouragement pour le développement de l'animation sur les territoires



Cadre stratégique de l'axe

Définir collectivement un plan de soutien et d'animation pour les clubs nautiques associatifs

- Définir les conditions de maintien, de mutualisation et/ou de renforcement des structures existantes
 - Regroupement de certains clubs : agrandissement des espaces, mutualisation des moyens matériel, mutualisation du fonctionnement (emplois, charges, communication...), ajustement des emprises
 - Réfléchir sur une possible mutualisation avec les clubs de propriétaires
 - S'interroger sur le positionnement quant à la gestion des ports
- Encourager les dispositifs d'événements sportifs d'envergure régionale, nationale et internationale avec pour objectifs de :
 - Valoriser l'image des lacs et des retenues,
 - Générer des retombées économiques sur les ailes de saison
 - Conforter les hébergements de groupes et les services existants sur les territoires
 - Soutenir financièrement les clubs

Porter des projets communs d'événements et de rassemblements sportifs pour former les jeunes générations et conforter l'image et l'attractivité de la destination pour sportifs.

4-2-1 Synthèse des axes et actions par site

N° Fiche action	Communes	Sites	Objectifs du plan d'actions
1	Saint-Julien-du-Verdon	Hameau du Tourn / base nautique	Conditions d'accès / parking / Aménagement du port
2	Castellane	Le Cheiron	Parking / accès / sécurité routière / Sanitaires
3	Aiguines	Galetas	Gestion des Parking / sanitaires / re végétalisation / Infrastructures d'accueil /Embarcadère
4	Moustiers	L'étoile	Parking / sanitaires / accès / re végétalisation /infrastructures d'accueil
5	Moustiers	La Cadeno + Saint Saturnin	Amélioration de l'accès aux parkings
6	Bauduen	Club de voile / port	Aménagements des berges / embarcadère / Base Nautique
7	Sainte-Croix	Club de voile	Synergie club de voile et camping / Aménagement des berges / Embarcadère
8	Montpezat	Lac de Montpezat	Concilier obligation OLD et enjeux paysagers
9	Quinson	Base nautique baie de Quinson	Intégration paysagère de la base nautique et du loueur et enjeux environnementaux
10	Esparron	Esparron port	Schéma circulation / parking / accès aux port / végétalisation
11	Lac de Ste Croix	Ste Croix, Moustiers, Bauduen, Aiguines, Les Salles	Navette lacustre entre les communes
12	Toutes	4 Grandes retenues navigables	Coordonner les actions juridiques, la gouvernance et les mesures de gestion

4.3 Les axes du plan d'actions

N°Axe	Axes	Objectifs	
1	Gouvernance, animation et mobilisation de financement	1.A.	Poursuivre l'animation de la gouvernance partagée des retenues (Comité des lacs)
		1.B.	Favoriser la coopération entre les acteurs
		1.C.	Mobiliser des financements pour les actions
2	Juridique / AOT	2.A.	Intégrer dans les cahiers des charges des AOT des éléments communs par retenue sur les volets sécurité, intégration paysagère des équipements et respect de l'environnement
		2.B.	Fournir un appui juridique pour les communes qui en ont besoin sur les questions d'AOT/COT
3	Information	3.A.	Améliorer et harmoniser la signalétique touristique et réglementaire
		3.B.	Créer et distribuer des supports d'information papiers et numérique, touristique, réglementation et la sécurité notamment
		3.C.	Créer et diffuser des vidéos d'information sur le fonctionnement des lacs
		3.D.	Créer un lieu d'information et d'interprétation sur les lacs ("maison des lacs")
4	Aménagement et équipements d'accueil du public	4.A.	Améliorer les parkings là où c'est nécessaire
		4.B.	Installer de nouveaux sanitaires là où c'est nécessaire
		4.C.	Améliorer la gestion des déchets en période de forte fréquentation
		4.D.	Améliorer l'intégration paysagère des équipements
		4.E.	Améliorer l'accessibilité des infrastructures et l'accès à l'eau pour les personnes à mobilité réduite
		4.F.	Moderniser les installations portuaires et les clubs de voiles
		4.G.	Mettre en œuvre des solutions de stabilisation des plages en cas de basses eaux
		4.H.	Améliorer et rallonger les mises à l'eau pour les adapter au marnage, en créer là où il en manque
5	Mobilité	5.A.	Compléter les sentiers pédestres autour et entre les lacs
		5.B.	Développer des pistes et itinéraires cyclables autour et entre les lacs
		5.C.	Créer des liaisons et / ou des arrêts de bus entre les communes lacustres et entre les campings et les plages
		5.D.	Créer une navette lacustre sur le lac de Sainte Croix, desservant les villages. Création des pontons nécessaires à l'accostage de cette navette là où c'est nécessaire
6	Sécurité, intervention antipollution	6.A.	Mettre en œuvre le protocole d'utilisation des kits antipollution
		6.B.	Améliorer le balisage nautique
		6.C.	Poursuivre et compléter la surveillance de baignade des plages
		6.D.	Mettre en place des plans d'évacuation des sites fréquentés

N°Axe	Axes		Objectifs
7	Diversifier les activités économiques pour améliorer la résilience aux sécheresses	7.A.	Soutenir des projets d'activités touristiques non dépendantes du niveau des lacs
8	Suivi, mesure et indicateurs	8.A.	Suivre l'avancée du projet grâce aux indicateurs
		8.B.	Calculer la capacité de charge et mesurer la fréquentation des sites majeurs
		8.C.	Suivre les retombées économiques des activités touristiques lacustres pour les défendre dans les arbitrages sur la répartition de l'eau

Conclusions

L'activité des retenues du Verdon est remarquable en termes d'impact économique et de dynamique pour les territoires sur une période courte, de mai à septembre.

Sur les sites, les contraintes pour l'accueil du public sont ponctuellement fortes, à la fois sur les milieux et les besoins en infrastructures d'accueil : parking, sanitaires, gestion des déchets. Cela soulève la question de la proportionnalité des équipements et des incidences sur la satisfaction clients. Il est nécessaire de prendre conscience des difficultés perçues par les clients qui impacteront inévitablement l'image et l'avenir de la destination en l'absence de mesures correctives.

La période de la pandémie de 2020, puis les affluences records de 2021, puis les faibles niveaux d'eau de 2022 ont révélé les limites du modèle actuel.

Pour s'adapter à ces nouveaux défis il est nécessaire de mettre en œuvre les différentes actions proposées dans le cadre de cette étude ainsi que de conforter la fréquentation sur les ailes de saison en diversifiant l'offre d'activités et les cibles de publics.

Parmi les pistes, les actions autour de la mobilité ainsi que le renforcement des dynamiques des structures de club constitue des moteurs pour un tourisme de proximité.

Pour parvenir à une amélioration nette des conditions d'accueil autour des lacs tout en optimisant l'utilisation des ressources, il est nécessaire de viser une synergie entre les territoires avec au minimum une gouvernance par retenue et une coordination à l'échelle de la destination Verdon.

Cette force commune nouvelle est la clé pour porter des projets, négocier leur faisabilité et leurs financements et poursuivre une stratégie commune.

Le tourisme et les loisirs sont des facteurs d'attractivité et d'économie pour les territoires, mais les destinations sont en concurrence. Le Verdon doit donc s'inscrire dans une démarche d'amélioration de la qualité d'accueil, grâce à tous ses acteurs, pour garder son attractivité.